

Réf: Dossier 318179

## Avis de constitution

### SOCIETE « ATRACHE CONSTRUCTION »

Siège Abidjan treichville france amerique, Lot 464,  
Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATRACHE CONSTRUCTION »

Objet : travaux de construction et rénovation de bâtiment et travaux publique et prive , fourniture de bien ,service et activités de divers ordres , la commercialisation de matériaux et équipement industriel ,domestique commerciaux, l import-export de bien et services, transport de marchandises pour son propre compte ou pour le compte d autrui, achat et vente de pièces auto et accessoires et pour la réalisation de l objet sociale

-l acquisition ,la location et la vente de tous biens meubles et immeubles .

-l emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce .

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan treichville france amerique, Lot 464,  
Ilot 01

Dirigeant(s) M RENAMI EL ATRACHE HASSAM MERHI  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05772 du 11/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34978/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

